CHAMBRE DES METIERS
Luxembourg

Communiqué de presse

Remise solennelle des Brevets de Maîtrise et de la Promotion du Travail

L'Artisanat fête les lauréats de la promotion 2018

Dimanche, le 10 février 2019 a eu lieu la remise des Brevets de Maîtrise et de la Promotion du Travail dans l'Artisanat. Le Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg a servi de cadre festif à la cérémonie solennelle durant laquelle les lauréats de la promotion 2018 ont été mis à l'honneur : 102 candidats ont reçu leur Brevet de Maîtrise, 133 candidats ont été distingués par la Promotion du Travail.

De nombreuses personnalités issues du monde politique, économique et social ont assisté à la cérémonie officielle de remise des Brevets de Maîtrise et de la Promotion du Travail présidée par S.A.R. le Prince Félix. Parmi les invités de marque figuraient Monsieur Fernand Etgen, Président de la Chambre des Députés, Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Monsieur Dan Kersch, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire et Monsieur Lex Delles, Ministre des Classes moyennes et du Tourisme. Tous tenaient à mettre à l'honneur les lauréats de la promotion 2018.

Le Brevet de Maîtrise est la formation ultime et d'excellence dans l'Artisanat. Elle relève d'une importance stratégique dans le sens où elle permet au secteur de se différencier par rapport aux autres secteurs économiques et d'afficher son identité propre. En outre, elle est la formation de référence en matière de création et de gestion d'entreprise ainsi qu'en matière de formation d'apprentis.

Depuis quelques années, le Brevet de Maîtrise fait l'objet d'un vaste processus de modernisation. Ainsi, il est prévu de réduire les actuels 35 Brevets organisés par métiers à 10 à 12 Brevets organisés par domaines d'activités. Un premier projet pilote réalisé auprès des métiers de l'alimentation a permis de ramener le nombre de Brevets de 4 Brevets initiaux à 1 seul Brevet comprenant 3 spécialisations/mentions. Le nombre des inscriptions a connu une forte tendance à la hausse et de nouvelles catégories de candidats ont pu être incitées à s'inscrire au nouveau Brevet dans l'alimentation. Dans les années à venir, le projet de réforme sera poursuivi et étendu à tous les métiers, le cadre légal sera réformé en profondeur et le Brevet de Maîtrise sera inscrit au niveau 6 du cadre luxembourgeois des qualifications (CLQ).

Les détenteurs du Brevet de Maîtrise, du Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), du Certificat de capacité professionnelle (CCP) et du Diplôme de technicien (DT) qui ont fait preuve d'une motivation et d'une assiduité exemplaires et qui ont obtenu des résultats les plaçant au-dessus de la moyenne nationale sont récompensés de la Promotion du Travail.

Les lauréats de la Promotion du Travail et du Brevet de Maîtrise constituent toute la fierté du secteur de l'Artisanat. Ils incarnent un secteur qui, fort de ses plus de 7.300 entreprises, de ses 91.000 collaborateurs et de ses 1.750 apprentis revendique le double titre de « 1ère Entreprise » et de « 1ère Entreprise » Formatrice du Luxembourg.

S.A.R. le Prince Félix a tenu à remettre personnellement leur diplôme aux lauréats. Ce geste a été particulièrement apprécié et a été vécu comme un des moments forts de la cérémonie.

Dans son allocution, Monsieur Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers a remercié S.A.R. le Prince Félix pour sa participation à la cérémonie de remise des diplômes. Il a saisi l'occasion pour exprimer sa reconnaissance et sa gratitude à toute la Famille Grand-Ducale qui honore de sa présence cette manifestation depuis 1949, ce qui témoigne de l'intérêt pour le secteur de l'Artisanat, un secteur important de l'économie nationale.

Tom Oberweis s'est ensuite adressé aux lauréats dont l'engagement et la réussite méritent le respect et l'admiration de tous. Au nom de l'auditoire réuni, il leur a exprimé ses plus vives félicitations et remerciements.

Se penchant pour un instant sur l'actualité politique et évoquant le danger d'un éventuel Brexit, Monsieur Oberweis s'est fait le défenseur fervent de l'Europe et de l'Union européenne. Pour lui, l'Europe est synonyme de paix et de stabilité politique, économique et sociale. Certes perfectible, l'UE est cependant sans aucune alternative, de l'avis de Monsieur Oberweis qui appelle les responsables politiques à prendre leurs responsabilités en ce moment crucial pour l'Union européenne.

Le Président OBERWEIS a poursuivi son allocution en mettant l'accent sur un sujet qui à ses yeux constitue le défi N°1 pour l'Artisanat et pour l'économie nationale : le manque de main-d'œuvre qualifiée. Il s'est bien gardé de désigner comme principal responsable le couple orientation-formation quoique des efforts restent à faire notamment au niveau de l'orientation scolaire et professionnelle. Il a précisé que le problème tient pour l'essentiel à l'inadéquation entre le développement démographique et le développement économique dans notre pays. La Chambre des Métiers va mettre en place une « Task Force Main-d'œuvre qualifiée » qui devra se pencher sur les différents aspects du problème en vue de dégager des pistes de réflexion et d'action.

Pour conclure, Tom OBERWEIS a lancé un appel pressant à ses collègues chefs d'entreprise leur demandant de déclarer leurs postes d'apprentissage. Selon lui, l'engagement et la formation d'apprentis est dans l'intérêt commun des jeunes, des entreprises et de la société toute entière.

Luxembourg, le 10 février 2019

Communiqué par la Chambre des Métiers